

Le Bureau Exécutif National

Et

Le Président National

A

Monsieur Alioune NDIAYE

Directeur Général OMEA

Maroc.

N/réf. : BEN/PEN/0063/3101-2019.

Objet : instauration du dialogue social à Orange Cameroun.

Monsieur le Directeur Général,

Nous, le Bureau Exécutif National et le Président National du Syndicat National Autonome des Travailleurs des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (SYNTIC) présent dans les sociétés des télécommunications du Cameroun (**CAMTEL, Ericsson Cameroon, IHS Cameroon, MTN Cameroon et Orange Cameroun SA**), avons l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance vous présenter d'abord les vœux les meilleurs de tous les travailleurs affiliés à notre syndicat à l'aube de l'année nouvelle 2019. Nous ne saurons omettre de vous adresser nos sincères félicitations à la suite de votre brillante nomination comme Directeur Général du groupe Orange MEA. Cette nomination n'est nullement rattachée à votre origine de fils d'Afrique mais elle est le fruit de vos mérites de Manager reconnu par vos pairs au sein du groupe Orange. Nous exprimons ainsi le souhait d'avoir avec vous un dialogue social franc et ouvert dans le respect mutuel.

Nous réitérons notre engagement républicain à faire prévaloir le dialogue social dans toutes les sociétés au sein desquelles notre syndicat a des affiliés. Par le passé, nous avons toujours privilégié la stricte application des textes en vigueur notamment la loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail en République du Cameroun et des **Conventions Fondamentales N° 87 et 98 de l'OIT**. Votre arrivée au Cameroun nous donne l'opportunité de vous demander d'aménager votre agenda pour recevoir en





audience les Délégués du Personnel au regard du climat social délétère qui a cours au sein d'Orange Cameroun SA. A titre de rappel, depuis 2010, il existe au sein du groupe Orange « **l'accord sur l'évaluation et la prévention des risques psycho-sociaux** » piloté par le **Comité National de Prévention du Stress**. Une Enquête sur les Conditions de Travail & Stress est portée en ce moment au sein du groupe Orange en France par le cabinet **SECAFI CNPS** jusqu'au 4 février 2019 ! Comme aimait à nous le rappeler le **Camarade Gabou GUEYE** (Président UNI global union) : « ***Ce qui n'est pas permis en France ne doit pas être une règle en Afrique*** » (sic) ! Les travailleurs d'Orange Cameroun SA vivent des situations difficiles. Lors des deux séances de formation que les **Camarades xxxxxx (Orange-Sonatel), xxxxx et xxxxx de Sud-PTT (Orange France)** ont animé à Douala et à Yaoundé du 07 au 14/01/2019 à l'invitation de notre syndicat, nous avons été tous déçus du mauvais état du climat social à Orange Cameroun SA. Nous vous demandons de faire étendre cet accord à toutes les filiales du groupe Orange en Afrique.

Aussi, notre syndicat porte à votre attention deux dossiers de contentieux que la Direction des Ressources Humaines (DRH) a toujours torpillé tout en dissimulant aux différents CEO (Chief Executive Officer) et qui contribuent à polluer le climat social dans la société :

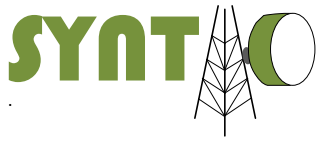
a) la participation effective des travailleurs à l'actionnariat depuis l'année 2001.

5% du capital social avait été réservé aux salariés dans le but de les fidéliser. Le montage financier opéré par la DRH en 2001 a privé jusqu'ici les travailleurs de cette portion du capital social d'Orange Cameroun SA. Pire, c'est un cabinet externe (**FAA = Financière Audit Afrique**) choisit par l'employeur qui représente depuis lors les travailleurs au Conseil d'Administration. Nous vous demandons d'impliquer les Délégués du Personnel dans la résolution de cette extravagance managériale qui cristallise les tensions et rappelle l'ambiance de la traite négrière.

b) le contentieux salarial né de la non-application de l'article 79 de la Convention Collective d'Entreprise d'Orange Cameroun SA depuis le 01/01/2010.

Notre syndicat, après avoir œuvré à la recherche d'une solution juste et équitable de ce contentieux salarial dans le cadre du dialogue social franc et constructif, s'est résolu à ester en justice contre Orange Cameroun SA. Des journalistes comme la française **FANNY PIGEAUD** de **Mediapart (voir doc)** ou des blogueurs comme la française **Béatrice De Souza** ont déjà fait un large écho de ce contentieux salarial qui n'honore pas le groupe Orange. Le **Président de la République du Cameroun S.E Paul BIYA** que notre syndicat le SYNTIC avait saisi en son temps a instruit en juillet 2017 le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) du Cameroun à travers le **Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République (SG/PRC)** pour la résolution de cette affaire dans le strict respect des textes en vigueur (voir doc). La DRH a profité du départ de l'ex-Directeur Général Mme **Elisabeth MEDOU BADANG** pour ne pas porter ces instructions au nouveau DG d'Orange Cameroun SA M **Frédérique Debord**. Le mensonge, la fraude, le chantage, l'impunité et le harcèlement ont été toujours le mode de gouvernance de la DRH dans la société. L'éthique est chantée sans jamais y être appliquée. Seuls les leaders syndicaux du SYNTIC ont toujours incarné les valeurs d'intégrité, de probité et d'éthique qui leur sont d'ailleurs reconnues tous les syndicats dans tout le groupe Orange.





Monsieur le Directeur Général,

Nous sommes au courant que votre venue au Cameroun obéit à des impératifs d'affaires. Les autorités nationales, au plus haut niveau, n'apprécieront certainement pas le peu de cas de leurs décisions dont fait montre Orange Cameroun SA à travers les différents responsables de la DRH concernant les affaires susmentionnées. Elles ne vous feront pas toujours savoir ouvertement leurs positions. Mais, Le partenariat doit être « **gagnant/gagnant** » et non un jeu de dupes.

Tout comme le dialogue social dans lequel nous œuvrons ne saurait être de la compromission. Nous voulons exprimer, à travers cette correspondance, notre liberté dans l'exercice du droit syndical comme les textes en vigueur le confèrent à tout syndicat qui se veut respectueux de l'ordre public, de l'éthique et de justice sociale. Notre syndicat le **SYNTIC** a déjà la maturité nécessaire pour faire le tri entre le bon grain et l'ivraie. Nous restons disponibles pour répondre à toutes les questions relatives à l'exercice du droit syndical.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre parfaite considération.

Fait à Douala, le 31 Janvier 2019.

Pièces Jointes : 03.

Le Président National

Corneille KOUNGOU NDENGUE

Tél. : +237 699949490

Ampliations :

- DP SYNTIC/CAMTEL ;
- Archives syndicales.

